

Date limite de dépôt du dossier: Vendredi 23 mai 2025

Contenu principal:

Toutes les informations sont disponibles dans le cahier des charges en téléchargement ci-dessous.



Cahier des charges – Mission d'accompagnement à la qualification « Ecoles en transition »

CONTEXTE DU CYCLE PORTE PAR L'IREV

L'IREV, centre de ressources Politique de la ville en Hauts-de-France, entame la conduite d'un cycle de qualification « Ecoles en transition » en partenariat avec la Banque des territoires.

Le bâti scolaire représente une part significative du patrimoine des collectivités : sa rénovation représente un enjeu crucial face aux défis écologiques auxquels elles font face (énergie, climat, biodiversité, etc.). La réhabilitation d'une école peut également participer à l'amélioration du confort et du bien-être de ses occupants tout en étant un levier de promotion des mobilités douces et du développement du lien de l'école avec la nature, le quartier et ses habitants.

Les besoins sont particulièrement présents en quartiers prioritaires, d'autant plus qu'ils concernent des populations vulnérables. Les programmes de renouvellement urbain de l'ANRU ont parfois contribué à la rénovation d'écoles, dont certaines sont devenues des exemples d'articulation entre les actions de renouvellement urbain et l'école.

Le cycle « Ecoles en transition » s'inscrit dans la continuité d'autres travaux menés par l'IREV sur la question des transitions : notamment le cycle de qualification « Transitions et Contrat de ville » animé entre fin 2023 et début 2024. Les 4 territoires engagés dans cette démarche ont pu bénéficier de l'appui du cabinet Transitions, mobilisé par la Région Hauts-de-France dans le cadre de Rev3 pour renforcer leur dynamique de travail interservices. Cet appui a permis à la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) d'esquisser un plan d'action pour un programme d'« école en transition ». Le travail de la CAPH s'est prolongé par un accompagnement complémentaire du cabinet Transitions pour l'animation d'ateliers avec les services internes de la CAPH, les communes et les partenaires externes autour d'une démarche d'école en transition.

Cet appui complémentaire apporté à la CAPH est capitalisé par l'IREV et figure comme démarche pilote dans le cadre du déploiement du présent cycle de qualification.

Le cycle « Ecoles en transition » proposé par l'IREV comprend 2 phases :

- **Phase 1** : identification et valorisation des ressources utiles dans le but de réaliser un benchmark
- **Phase 2** : cycle de qualification et échanges d'expériences

L'AMO correspondant au présent cahier des charges concerne la phase 2 du cycle.

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

La mission proposée consiste à appuyer l'IREV dans l'animation du cycle de qualification. Cette qualification a pour finalité de **faire émerger collectivement, pour chaque territoire participant, un protocole de projet « Ecoles en transition » englobant les différents enjeux de la transition écologique et de mobilisation citoyenne.**

Il s'agit de co-animer aux côtés de l'IREV 4 journées de qualification avec en premier lieu 4 à 5 territoires de la Région Hauts-de-France qui auront été préalablement sélectionnés à la suite d'un AMI porté par l'IREV.

Chacun des territoires sélectionnés par cet AMI sera représenté par un groupe projet intégrant : les référents Politique de la ville, éducation et renouvellement urbain de l'EPCI et/ou de la commune concernée, les partenaires privilégiés (Région, Département...) et les acteurs du quartier. La mobilisation de ces territoires sera effectuée par l'IREV.

Poids : 159.93 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Chapô:L'IREV entame la conduite d'un cycle de qualification « Ecoles en transition » en partenariat avec la Banque des territoires. Retrouvez ici le cahier des charges correspondant à une mission d'accompagnement à sa mise en oeuvre.



Thématiques: [Développement durable](#) [3]
[Education](#) [4]

URL de la source (modifié le 07/04/2025 - 17:28): <https://www.irev.fr/territoires/appels-projets/mission-daccompagnement-la-qualification-ecoles-en-transition>

Liens

- [1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/cc_irev_amo_ecoles_transition_avril2025.pdf
- [2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>
- [3] <https://www.irev.fr/developpement-durable>
- [4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>